

Chasseneuil, le 16 décembre 2019

Maître, Madame, Monsieur,

Dans le cadre du dispositif de formation obligatoire, nous avons le plaisir de vous inviter à la nouvelle journée de formation suivante, ouverte aux notaires et aux collaborateurs :

**« La liquidation du régime matrimonial légal »**  
Elsa BERRY & Me Dominique FAVREAU  
**jeudi 9 avril 2020, dans les locaux de l'INFN - site de Poitiers.**

*Vous trouverez ci-après le plan détaillé.*

Le coût de cette journée est **de 210,00 €** (l'INFN - site de Poitiers n'est pas assujéti à la TVA), le déjeuner étant laissé à l'initiative du participant. Si vous souhaitez assister à cet atelier vous permettant de remplir partie de votre obligation de formation continue, je vous remercie de bien vouloir retourner **au secrétariat de l'INFN - site de Poitiers** le bulletin réponse ci-après, accompagné du chèque de **210,00 €** libellé à l'ordre de **INFN (merci de faire un chèque par formation)**.

Bien à vous,  
Catherine OGIER  
Directrice INFN - site de Poitiers

*L'organisateur se réserve le droit d'annuler une session au plus tard 8 jours avant le début de la formation, si le nombre de participants est jugé insuffisant. Dans cette hypothèse, chaque inscrit sera personnellement prévenu et les droits d'inscription lui seront restitués.*

*Toute demande d'annulation d'une inscription devra parvenir par mail ou par courrier à l'IMN au moins 10 jours avant le début de la formation pour un remboursement intégral. Pour toute annulation effectuée moins de 10 jours avant ou en cas d'absence du stagiaire, aucun remboursement ne sera effectué.*

---

**Formation du 9 avril 2020 dans les locaux de l'INFN - site de Poitiers**

**« La liquidation du régime matrimonial légal »**

→ Inscription de Maître Notaire à

→ **OU** de Mme/Mr Fonction  
Etude de Me

N° de téléphone : **Adresse mail** (impératif)

**Chèque de 210,00 € joint**

*Dans le cadre de son activité de formation continue l'INFN - site de POITIERS est amené à recueillir et à traiter des données à caractère personnel vous concernant. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez exercer vos droits d'accès, d'opposition et de rectification aux données vous concernant auprès du correspondant Informatique et libertés de l'Organisme : [cil@notaires.fr](mailto:cil@notaires.fr)*

# LA LIQUIDATION DU REGIME MATRIMONIAL LEGAL

DATE	LIEU	HORAIRES
09 <sup>AVR</sup>	INFN - site de Poitiers Téléport 4 - avenue Thomas Edison 86960 FUTUROSCOPE-CHASSENEUIL	09h00 – 17h00

## INTERVENANT

Elsa Berry, Maître de conférences à la Faculté de droit de Poitiers  
Dominique Favreau, notaire et Maître de conférences associé à la Faculté de droit de Poitiers

## PUBLIC CONCERNE

Notaires, collaborateurs

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- maîtriser la répartition de la propriété des biens entre époux sous le régime matrimonial légal
- maîtriser les règles d'obligation et de contribution au passif
- maîtriser le calcul des récompenses et des créances entre époux sous le régime légal

## PEDAGOGIE

Etude de cas, présentation des décisions récentes de jurisprudence en la matière.  
Fourniture d'un support écrit.  
Présentation interactive.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

I – Répartition de l'actif et du passif sous le régime légal

II – Cas et évaluations de récompenses et créances entre époux sous le régime légal